- VOTRE - Bulletin

Bourg-Madame - Caldégas - Hix - Onzès

Bulletin municipal **N°5 - Janvier 2022**

Pour aller plus loin ensemble en 2022
Pour faire grandir de nouveaux projets
Plaçons cette nouvelle année sous le signe
de la résilience, de la prospérité et surtout de la santé.

L'équipe municipale.

MOT DU MAIRE

Le dernier bulletin laissait augurer du retour des jours meilleurs, toutefois la réalité s'avère tenace… Nous continuerons à cheminer, au mieux, au fil des directives, parfois contradictoires, toujours au plus près de la population, des enfants en particulier. Cette année encore les vœux ne pourront prendre la forme traditionnelle, conviviale, tant attendue. C'est avec beaucoup de force, d'empathie, de conviction que le maire, l'équipe municipale, les agents municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en priorité la santé bien si précieux dans ce contexte si perturbé. Soyez assurés que nous restons plus que jamais attentifs, vigilants à vos demandes, requêtes, besoins.

Amb l'últim butlletí esperàvem dies millors salvat que la realitat es revela tenaç. Seguirem caminant, al cas millor, entre les directrius, a vegades contradictòries, sempre prop de la gent, en particular de la mainada. Enguany, una vegada més, les felicitats no podran prendre la forma tradicional, convivial, tan esperada. Es amb molta força i convicció que l'alcalde, els regidors, els agents municipals us desitgen tota mena de felicitats per aquest any nou, i més que tot la salut, bé tan preciós en aquest context tan pertorbat. Sapigueu que ens quedem més que mai atents, vigilants, a les seves demandes, peticions, necessitats.

Daniel ARMISEN,
Maire de Bourg-Madame - Alcalde de la Guingueta

2 ÉTAT CIVIL
HOMMAGES

3-5 AGENDA
RETOUR SUR

6-7 SERVICES TECHNIQUES
PRESENTATIONS : Le Mas Llorda

8-10 DOSSIER «La formation tout au long de la vie»

11 INTERVIEW Major LOPEZ, Gendarmerie Nationale

12-15 EN MOUVEMENT
LA VIE D'ICI
RECETTE

16 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

2 octobre : **Laurent LANAT** et
Maïté RUGER CABALLERO

La municipalité leur renouvelle
ses sincères félicitations !

BIENVENUE

La municipalité adresse ses félicitations
aux heureux parents d'enfants
nés depuis octobre 2021 !

NOUS REGRETTONS LE DÉPART DE

Claude VALAT, le 8 novembre 2021
Enriqueta CASSANA CUETO HARRAN, le 15 novembre 2021
Sandrine LAURENT, le 8 décembre 2021
Henriette MARACHET, le 5 janvier 2022
Jean MARTY, le 17 janvier 2022

La municipalité présente ses condoléances
aux familles touchées par le deuil,
et s'excuse des éventuels oublis ou erreurs.

HOMMAGE

Sandrine LAURENT

Cette fin d'année a été marquée par la disparition de Sandrine LAURENT à l'âge de 53 ans, 2ème Adjointe au Maire en charge du personnel, des canaux d'irrigation.
Elle était également déléguée à l'intercommunalité Pyrénées-Cerdagne. Elle a participé à la vie communale au sein du conseil municipal pendant 13 ans dans un premier temps comme conseillère municipale puis comme adjointe.

« Elle restera dans nos cœurs avec ses convictions, ses valeurs si affirmées, ses coups de gueule. Aujourd'hui, il restera ce qu'elle nous a apporté, ses qualités si précieuses : son humilité, sa qualité d'écoute envers les autres, sa loyauté sans faille, et sa générosité sans borne ». *Extrait du discours de Monsieur Le Maire, Daniel Armisen, lors des obsèques de Sandrine au cimetière de Hix.*

Nous apportons notre soutien et affectueuses pensées à ses parents, à ses proches et à sa fille adorée Diane.

AGENDA

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

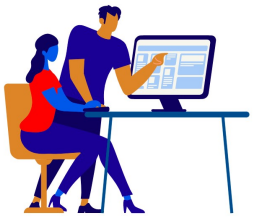

ATELIERS NUMERIQUES

MERCREDI 9 FEVRIER
Sauvegarder ses photos

MERCREDI 16 FEVRIER
Bases de la bureautique

MERCREDI 23 FEVRIER
Numérique éco-responsable

MERCREDI 9 MARS
France Connect

MERCREDI 16 MARS
Les téléprocédures (CAF, impôts…)

MERCREDI 23 MARS
Word et le traitement de texte

Pour celles et ceux qui le souhaiteraient, il sera également possible de se connecter par visio-conférence.

Médiathèque de Bourg-Madame - de 14h à 16h
Information/Inscription : 09 81 63 19 00

RETOUR SUR...

Une inauguration transfrontalière

Le pont international, construit en 1955, qui relie Bourg-Madame à Puigcerdà, présentait d'importants signes de vieillissement. Il a fait l'objet de travaux de réhabilitation au niveau de la chaussée et de la rambarde.

Ces travaux ont été réalisés par le biais d'un marché public international entre les deux communes, déjà fortement liées par le Consorcio transfrontalier.

L'Etat a participé aux travaux et le Conseil Départemental a octroyé une subvention au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial.

C'est le mardi 30 novembre 2021 que les travaux du Pont International ont pu être inaugurés en musique avec la Fanfare d'Osséja et en présence de MM. Armisen et Pineira Brosel, Maires de Bourg-Madame et de Puigcerdà, de M. Fortuny, Maire Honoraire de Bourg-Madame, de M. Stoskopf, Préfet, de Mme Jaricky, Conseillère Régionale, de Mme Malherbe, Présidente du Conseil Départemental, ainsi que de MM. Roque et Garcia, Conseillers Départementaux et de nombreux Maires de Cerdagne.

Comme l'a rappelé Daniel Armisen dans son discours : « Ce Pont a toujours été le témoin privilégié de différents enjeux économiques, sanitaires, politiques, militaires, climatiques. Cette réalisation est certainement la manifestation la plus forte, la plus aboutie d'un consorcio transfrontalier issu du traité de Bayonne de 1995».

Photo du haut, de gauche à droite : Hermeline Malherbe - Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales, Daniel Armisen - Maire, Etienne Stoskopf - Préfet des PO, Albert Pineira Brosel - Maire de Puigcerdà, Jean Roque - Vice-Président du Conseil Départemental, Eliane Jaricky - Conseillère Régionale, Michel Garcia - Conseiller Départemental.
Photo du bas : lors des discours officiels d'inauguration

Le secrétaire d'Etat au numérique en visite à Bourg-Madame

De G à D : Vincent Latil, Méryl Colomer, Cédric Ô, Daniel Armisen, Hermeline Malherbe

Dans la salle du conseil de la mairie

Avec nos élus guinguettois

Cédric Ô, secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques, s'est déplacé pour rencontrer Vincent Latil, conseiller numérique à Bourg -Madame. Comme expliqué dans les bulletins précédents, la mairie s'est engagée dans le dispositif « conseiller numérique » à la suite d'un appel à projet dans le cadre du plan de relance. Le dossier, rapidement complété et validé par les services en Préfecture, a abouti à l'embauche de Vincent dès le mois de juin, permettant une proposition d'actions dès l'été. La visite de Cédric Ô a fait prendre conscience à tous de l'efficacité de l'exécution des démarches de recrutement au sein de la mairie, Vincent ayant été l'un des tout premiers conseillers numériques de France a être en poste. Il était donc question, ce jeudi 21 octobre, de présenter ses actions, et l'intérêt du dispositif auprès de la population. Le Préfet Étienne Stoskopf, le sous Préfet Dominique Fossat, le sous préfet à la relance Thibaut Félix, la Présidente du Département Hermeline Malherbe ainsi que 15 conseillers numériques du CD66 étaient également présents pour accompagner et échanger avec le Secrétaire d'État.

« Nous avons été très honorés de la visite du Secrétaire d'État, à l'initiative du dispositif conseiller numérique. Nous avons pu lui présenter nos actions auprès des habitants de la commune mais aussi des établissements scolaires. Notre échange lui a permis de constater l'intérêt bénéfique d'un conseiller numérique dans une médiathèque et en milieu rural. Nous souhaitons à présent poursuivre dans la lancée en nous tournant davantage vers les entreprises et les associations. », Vincent, conseiller numérique, médiathèque de Bourg-Madame.

Des Noëls bienheureux

Les enfants ont fêté Noël au centre de loisirs et à l'école où les petits ont vu le bonhomme à la longue barbe blanche venir à leur rencontre et les grands ont profité d'un spectacle de patinage artistique à Font Romeu.

Les foires de l'automne

Les conditions sanitaires ont permis cet automne de retrouver nos festivités traditionnelles, pour le plaisir de toutes et tous.

La foire de Bourg-Madame

Après une édition 2020 réduite à quelques forains et peu de public, la fête foraine de Bourg-Madame a retrouvé des couleurs et de la joie de vivre ! Elle a réunit familles et amis dans une ambiance festive et chaleureuse. Grâce à une météo clémente, toutes et tous ont pris plaisir à partager des moments dans les incontournables manèges à sensations fortes, autotamponneuses, et autre tir à la carabine pendant que les plus jeunes se régalaient d'attraper le pompon du manège, de pêcher les canards, ou de sauter sur les trampolines.

La foire a quant à elle réunit moins de vendeurs que les années passées, mais toujours autant de monde pour se balader, faire quelques emplettes et surtout discuter et se retrouver dans les rues guinguettoises.

La foire au gras

Nombreux étaient les exposants à s'installer dans et à l'extérieur de la halle des sports pour cette 31ème édition de la foire au gras de Bourg-Madame. Nombreux étaient aussi les visiteurs et acheteurs pour profiter des produits de qualité en vue de la préparation des fêtes de Noël. Canard sous toutes les formes, oie et autres volailles étaient au rendez-vous, mais aussi charcuterie, fromage, pâtisserie, miel, légumes et boissons locales… L'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (UCAPL) de la commune remercie chaleureusement les exposants présents ainsi que la mairie grâce à qui le manège El Muntanyol a pu accueillir nombre d'enfants durant le week end. C'est en présence du président de la Chambre de Commerces et d'Industrie des Pyrénées Orientales, Bernard Fourcade, ainsi que du conseiller départemental Michel Garcia et d'élus locaux que Nathalie Tuzet, la présidente de l'UCAPL a officiellement ouvert la foire cette année. Elle déclare, lors de la clôture : "C'est une édition très réussie ! De nos jours, avec la situation que l'on traverse, le fait de voir autant de monde sur un événement commercial nous montre qu'il faut persévérer dans la proposition de moments conviviaux. Nous avons ciblé cette année une nouvelle date, le weekend de la Toussaint, et c'est un véritable succès ! Rendez-vous en 2022 !!"

Les travaux

Réfection du Parking Salvat (Hôtellerie Cerdane)

Peu de temps après la parution du bulletin précédent, le parking Salvat a totalement été refait à neuf. Goudronnage et marquage au sol étaient au programme de cette tranche de travaux financés par la communauté de communes dans le cadre du transfert de charges.

Les trottoirs, le chantier se poursuit

Après les trottoirs des rues du Col Rouge et Bleu Cerdagne, la réfection de trottoirs supplémentaires est prévue pour 2022.

Éclairage public

Considérant le nombre de lampadaires sur la commune, un état des lieux de l'éclairage a été réalisé par les agents municipaux. Il a été constaté une hétérogénéité de l'allumage : certains quartiers bénéficiaient d'un éclairage maximum tandis que d'autres étaient limités… Prenant également en compte le besoin de réaliser des économies énergétiques, une homogénéisation a donc été décidée dans la continuité du projet d'allumage d'un lampadaire sur deux. Certaines intersections sont maintenues éclairées pour des raisons de sécurité. L'éclairage public est maintenu totalement éteint de 23h à 6h.

Le déneigement, LE challenge hivernal

Les années passent et ne se ressemblent pas… Le ciel nous a réservé en cette fin d'automne et début d'hiver des chutes de neige exceptionnelles. Jusqu'à 60cm de cumul par endroit… « Magnifique », diront certains mais pour d'autres, la neige est source de désagréments. Alors pour assurer la sécurité, et pour maintenir un bien vivre ensemble, il est nécessaire de rappeler que le déneigement est l'affaire de tous !

Les routes nationales et départementales : le déneigement de la voie est assuré par la DIR (Direction Interdépartementale des Routes) et par le Département.

Les routes communales, les trottoirs, les cours de l'école, l'accès aux bâtiments… : ce sont les agents municipaux des services techniques, qui sont en charge du déneigement. Notons cette année le fort investissement de l'équipe, pour assurer au plus vite des conditions de circulation optimum pour tous, notamment lors d'astreintes de nuit et de week end.

Reste à la charge des habitants la responsabilité de leurs accès privés. Les propriétaires de véhicules sont invités à faciliter le travail des agents en les stationnant convenablement sur les espaces dédiés à cet effet.

L'anticipation des services communaux, associée à la participation et au civisme des habitants, permettra lors des prochaines chutes de neige, d'être toujours plus efficaces dans le déneigement de notre commune.

Restons en contact : CentoLive, l'appli qui vous informe !

Des agents municipaux viendront prochainement à la rencontre des habitants pour vous présenter l'outil numérique CentoLive. Cette application vous permet, sans risque, d'être informés de tous les évènements de la commune via un smartphone. Alors n'hésitez plus, téléchargez l'appli !

Cento Live
VOTRE AFFICHEUR DE POCHE

Flash Info Redevance Ordures Ménagères

A compter du 1er janvier 2022, la Direction Départementale des Finances Publiques déploie son nouveau réseau de proximité. Dans ce cadre, les activités liées au Secteur Public Local de la Trésorerie de Cerdagne à Saillagouse seront transférées sur une antenne du Service de Gestion Comptable de Prades.

Aussi et afin de ne pas rompre la continuité et la proximité du Service Public, la Régie des Ordures Ménagères de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne prend le relais.

Vous pourrez donc librement vous acquitter de votre redevance par tous moyens à votre convenance :

- soit directement auprès des services, 4 rue du torrent à Saillagouse du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30,
- soit via le site de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne : www.pyrenees-cerdagne.fr où tous les renseignements pour un règlement en ligne y sont détaillés.

Enfin et surtout, pour tout complément d'information ou toutes autres précisions, les services de la Régie des Ordures Ménagères se tiennent à votre disposition, soit par téléphone au 04 68 04 53 30, soit par mail : contactom@pyrenees-cerdagne.com

Le Mas Llorda, dernier élevage de chevaux de course en Cerdagne

A gauche :
Gemma Boada sur Annabaa War sur la piste d'entraînement du Mas d'en Llorda

Ci-dessous :
Montserrat Vallmitjana et Juli Boada devant l'entrée principale du haras.

1903 - 1909 : La belle époque de l'élevage...

Simon Violet, fils de l'inventeur de la marque Byrrh, et habitant de Perpignan, s'investit dans la société familiale à la fin du 18e siècle. Passionné de chevaux pour lesquels il n'hésite pas à parcourir le monde, il achète le « Mas d'en Llorda » sur la commune de Caldégas pour y créer son haras, centre d'élevage de pur-sang arabe et anglo-arabe. A cette époque, la Cerdagne est reconnue comme une terre d'élevage équestre avec notamment le centre d'élevage de Rô. Inauguré en 1903, le haras de Simon Violet prend rapidement de l'importance. Le succès de ses chevaux sur de nombreuses courses offre à Caldégas une réputation nationale dans le milieu équestre.
L'élevage du Mas d'en Llorda sera suspendu peu de temps après le décès de son propriétaire en 1907, et sera vendu.

Début des années 2000 : la renaissance...

Plus de 100 ans après la disparition du haras de Simon Violet, Juli Boada et Montserrat Vallmitjana s'installent au Mas d'en Llorda pour faire revivre le lieu chargé d'histoire. En 2003, ils proposent des balades en calèche, des visites du site… Peu de temps après, en 2006, ils créent l'association d'En Llorda, avec pour objet la pratique de l'équitation et des sports équestres, la formation aux métiers du cheval, l'organisation de compétitions et de manifestations équestres.
3 axes sont ainsi développés au sein de leur centre :

- **l'école d'équitation**

Plus de 60 pratiquants y sont licenciés. Montserrat, la monitrice diplômée, accueille les élèves à partir de 3 ans dans une ambiance chaleureuse et ludique. Les tout petits bénéficient d'un encadrement supplémentaire par les adultes du centre, permettant la découverte du cheval en toute sécurité et une prise en charge individualisée. L'objectif de l'école : faire prendre conscience du lien cavalier/cheval pour apprendre à le monter correctement. L'école permet aux pratiquants de préparer et de passer tous les galops, les niveaux de compétences en équitation.

- **l'élevage de pur sang anglais**

A l'heure actuelle au Mas, trois juments sont destinées à la reproduction. Les poulains naissent et sont élevés par leur mère sur le centre. Ils sont habitués à être montés (le « débourrage » dans le jargon équestre), à partir de 2 ans. Bien que le règlement permette une participation aux courses dès les 2 ans, l'équipe du Mas d'En Llorda décide d'attendre les 3 ans de l'animal pour l'inscrire à ses premières courses. En effet, le cheval étant encore en croissance, ils ne souhaitent pas prendre de risque de blessure précoce. L'élevage en altitude permettrait une résistance accrue sur les courses de longues distances. Les chevaux qui ne correspondent pas aux critères très sélectifs de la course, sont orientés vers d'autres disciplines, saut d'obstacle, concours complet, ou restent au centre équestre, en fonction de leurs capacités.

- **la participation aux courses**

La casaque rouge et blanche du Mas, sur les 5 chevaux engagés, sillonne les hippodromes d'Occitanie à raison de 2 courses par mois durant la saison d'avril à novembre. A la fois propriétaires, entraîneurs et jockey, la famille Boada, pour le bien-être de leurs animaux, décide d'arrêter la préparation en décembre et janvier.

Pour tout contact :
Le haras du Mas d'en Llorda - Caldégas
06 43 04 46 86 - Insta @harasdellorda

LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE :

La formation « tout au long de sa vie » s'impose depuis quelques années dans le contexte professionnel avec des secteurs d'activités et des métiers en constante évolution. Mais elle s'impose aussi dans le cadre personnel, dans un objectif d'enrichissement individuel, et pour satisfaire une envie d'apprendre. Il reviendrait donc à chacun d'oser, de se donner les moyens de se former et d'en tirer le meilleur parti.

Des réticences persistent pourtant : le manque de temps, la méconnaissance des démarches et de droits à la formation, le manque d'intérêt parfois, ou encore une mauvaise représentation de la formation (comme penser que devoir se former serait d'admettre ses lacunes)…

Restons positifs ! Car s'inscrire dans un parcours de formation, c'est d'abord développer ses compétences, en acceptant de sortir de sa zone de confort. Loin d'être facile pour tous, c'est aussi faire preuve de maturité et de confiance en soi.

Il est question dans ce dossier de faire un tour d'horizon, bien entendu non exhaustif, des différents acteurs locaux de la formation, ainsi que des nombreuses opportunités que nous offre la formation à distance. Car soyons réalistes, l'éloignement géographique représente un frein conséquent à l'adhésion des guinguettois·es aux formations proposées en présentiel dans les grands centres urbains.

« L'apprentissage tout au long de la vie favorise la capacité des individus à gérer le changement et à construire l'avenir de leur choix »,

rapport de l'Unesco, 2020,

« Adopter une culture de l'apprentissage »

L'École primaire

Regroupant l'école maternelle (petite à grande section) et élémentaire (CP à CM2), elle assure l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance : le socle commun des connaissances.

L'école a pour rôle de susciter le développement de l'intelligence, de la sensibilité artistique, des aptitudes manuelles, physiques et sportives. Elle dispense les éléments d'une culture historique, géographique, scientifique et technique… Elle assure, conjointement avec la famille, l'éducation morale et civique qui comprend, pour permettre l'exercice de la citoyenneté, l'apprentissage des valeurs et symboles de la République et de l'Union européenne.

L'école de Bourg-Madame est publique, gratuite, laïque. La spécificité de notre commune est d'accueillir aussi des enfants qui habitent en Espagne.

La communauté éducative regroupe plusieurs membres : Sylvie Garrabos, directrice, les enseignants, les employés de mairie fréquentant régulièrement l'école (périscolaire, aides maternelle), le personnel de cantine, le dispositif UPE2A qui permet aux enfants nouvellement arrivés en France d'acquérir la langue française (à partir du CP), les enseignants du RASED (réseau spécialisé), le médecin et infirmier de l'éducation nationale, les inspecteurs ainsi que les parents.

L'école de Bourg-Madame accueille la seule classe ULIS de Cerdagne/Capcir/Haut Conflent, pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap. Elle propose également, dès le CP, une classe bilingue.

QUELQUES DEFINITIONS

Formation initiale : formation obtenue dans la continuité de la scolarité. La sortie de formation initiale correspond à une interruption de plus d'un an du parcours d'études amorcé l'école primaire.

Formation continue : processus d'apprentissage d'un individu, hors formation initiale

Formation professionnelle : concerne un individu salarié ou en recherche d'emploi pour acquérir des capacités et aptitudes à exercer une activité professionnelle

CPF : Compte Personnel de Formation, dispositif de financement public de formation continue qui s'adresse à tous les actifs. Pour consulter vos droits : moncompteformation.gouv.fr

Formation à distance ou enseignement à distance (EAD) : désigne les cours par correspondance ou les formations en ligne et s'applique à la formation initiale ou continue

État des lieux des dispositifs accessibles depuis votre commune...

Le Collège Cerdanya

Etablissement de niveau secondaire, le collège a pour vocation d'accueillir dans un cadre unique tous les enfants scolarisés, de la 6ème à la 3ème. L'année de 6ème doit permettre aux élèves de consolider leurs apprentissages de l'école primaire, tandis que les 3 années suivantes ont pour objet de développer des compétences dans différentes disciplines et dans des parcours transversaux.

Communs de l'école jusqu'au lycée, les parcours éducatif de santé, d'éducation artistique et culturelle, et citoyen offrent à tous les élèves la possibilité de gagner en savoirs, savoirs faire et savoirs être.

Le parcours avenir s'adresse aux élèves à partir de leur entrée au collège. Définit par l'équipe éducative de l'établissement, il contribue à donner du sens et à valoriser les apprentissages en favorisant la découverte du monde socio-économique qui les entoure. Les élèves sont ainsi informés des possibilités de formation et des voies d'accès aux différents champs professionnels qui s'offrent à eux après le collège. Le dispositif « Cordées de la réussite » insiste notamment sur la connaissance des métiers scientifiques de laboratoire.

Le collège de Bourg-Madame accueille le dispositif ULIS dans la continuité de l'école primaire, ainsi que la SEGPA, la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

De nombreux ateliers y sont proposés à tou.te.s les collégien.nes.s pour développer leur compétences : théâtre, dessin, sports, club éco-délégués, et depuis cette année, la création d'un atelier de préparation au BIA, le brevet d'initiation à l'aéronautique pour les 4èmes.

Le Lycée du Mas Blanc

Le LEAP Le Mas Blanc, Lycée d'Enseignement Agricole Privé, fait partie du réseau CNEAP qui regroupe 200 établissements, proposant des formations très variées.

A Bourg-Madame :

4e et une 3e professionnelle : un tronc commun pour la poursuite des études avec un objectif prioritaire sur l'orientation, mis en œuvre grâce à des modules professionnels et des stages pour découvrir différents métiers. Le cadre de ses classes permet aux élèves de renouer avec la construction de leur avenir, de devenir acteur de leur formation, de consolider des compétences dans les disciplines générales et de s'impliquer dans des projets interdisciplinaires concrets.

Bac Pro SAPAT (Service Aux Personnes et Aux Territoires) : formation en 3 ans, de la seconde à la terminale, elle s'adresse aux jeunes intéressés par les métiers du relationnel et au service des autres (accompagnement, santé, service à la personne). 20 semaines de stage sur la formation permettent au jeune d'affiner son projet professionnel et de développer son potentiel.

Nouveauté pour la rentrée 2022 ! Le lycée du Mas Blanc a eu un avis favorable de la DRAAF pour ouvrir une nouvelle formation :

CAPaSAPVER (Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Services A la Personne et Vente en Milieu Rural) : ce diplôme prépare à de multiples postes professionnels dans le milieu de la santé, du soin, dans les organismes de services à la personne ou, pour le secteur de l'accueil et la vente, dans les commerces de proximité, en centre d'hébergement touristique… C'est une formation multidisciplinaire qui atteste d'une grande adaptabilité aux situations rencontrées.

Par son appartenance à l'enseignement catholique et par son histoire le lycée du Mas Blanc est aussi un lieu de vie, de rencontres et de transmissions de valeurs. En dehors des temps scolaires, la formation se poursuit avec l'apprentissage du vivre ensemble, du respect de l'autre. Le jeune inscrit son action dans un projet collectif, une compétence essentielle dans sa future vie professionnelle. Chaque espace mis à sa disposition est donc un support à son développement personnel : l'internat, la restauration, le foyer, le gymnase… L'ensemble des adultes qui accompagne les jeunes forme une seule et même équipe pour faire qu'un chemin parfois pris par défaut puisse devenir un vrai parcours qui met en valeur les compétences et les réussites de chacun.

Des dispositifs de formation qui s'adaptent à toutes et tous...

Que ce soit pour obtenir un diplôme ou une certification dans le cadre d'une poursuite d'étude ou d'une réorientation, pour gagner en compétences dans le cadre de son emploi, ou simplement pour satisfaire une envie d'apprendre, voici quelques solutions qui mettent les formations à portée de toutes et tous.

Le CNED

Suivi ou reprise d'études, études supérieures, préparation de concours, formation professionnelle... le CNED, établissement public d'enseignement à distance, accompagne tous les profils vers l'accomplissement de leur projet scolaire et professionnel. 182 formations, 170000 inscrits en 2020, dont 60% de la maternelle au lycée et 40% étudiants et adultes.
www.cned.fr

Campus Connecté à Font-Romeu

En formation initiale ou continue, le campus connecté s'adresse à toute personne du territoire, jeune ou adulte (réorientation, demandeur d'emploi, actif), qui souhaitent s'inscrire dans une formation à distance. Ils y trouvent un cadre collectif, facilitateur d'échanges, de rencontres et d'entraide, et un accompagnement individualisé par une coordinatrice tutrice. C'est un service gratuit proposé par la communauté de communes Pyrénées Catalanes, le CREPS-CNEA, l'Université de Perpignan Via Domitia et le collège-lycée Pierre de Coubertin, pour rendre accessible l'ensemble des formations à distance proposées par les grandes universités françaises et à l'étranger.
Contact : Johanna Guillet - 04 68 30 03 06
campus.connecte@pyrenees-catalanes.com

Mission Locale Jeunes - Antenne de Saillagouse

La MLJ accompagne les démarches de recherche de formation des jeunes de 16 à 25 ans, est prescripteur auprès des organismes formateurs et assure le suivi du jeune.
Contact : 04 68 04 73 45, Place Olivia à Saillagouse

LES COLLECTIVITES VOUS ACCOMPAGNENT

Pour trouver une formation :
www.meformerenregion.fr
www.objectif-insertion66.fr
www.emploi-store.fr

Pour suivre une formation :
Conseiller numérique
Médiathèque Bourg-Madame
09 81 63 19 00
conseillernumerique.mairiebm@orange.fr

Pour entrer dans le milieu professionnel :
La mairie se propose de mettre à disposition son carnet d'adresse pour vous accompagner dans la recherche d'un lieu de stage.

Les universités

Les grandes universités françaises et étrangères offrent la possibilité de se former et d'obtenir différents types de diplômes à distance : D.A.E.U., licence, licence professionnelle, master, diplôme universitaire… Rendez-vous sur le site internet de chaque établissement pour consulter le catalogue de formations proposées.

CRP Le Parc

Le Centre de Réadaptation Professionnelle à Osséja a pour mission de favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap. Accompagnement social et renforcement des compétences sont étroitement associés pour faciliter l'accès au marché du travail. Le CRP Le Parc propose plusieurs formations : secrétaire assistant, secrétaire comptable, comptable assistant, employé administratif et d'accueil, installateur dépanneur informatique.
Contact : 04 68 04 51 48, contact.crp@groupeleparc.fr

Les MOOCS

Ce sont des cours dispensés par des écoles et universités, accessibles à tous, gratuitement. Ils peuvent aborder des notions dans de nombreux domaines : environnement, montage de projet, création d'entreprise, médecine, informatique, vie sociétale… Il existe des moocs adaptés pour les débutants pour découvrir un sujet, mais il en existe également à destination des professionnels pour se spécialiser et compléter une formation. Certains permettent de réviser le brevet, tandis que d'autres ont pour vocation d'élargir la culture générale… Ils n'aboutissent pas à l'obtention d'un diplôme mais peuvent attester d'un désir de se perfectionner dans le milieu professionnel.
De nombreuses plateformes proposent ce type de formation, par exemple : https://www.fun-mooc.fr/fr/ proposé par le ministère de l'enseignement supérieur, https://www.my-mooc.com/fr/ ou encore https://mooc-francophone.com/ qui recense les moocs en langue française.

Major LOPEZ
Commandant de la Communauté de Brigades Bourg-Madame Saillagouse depuis le 16 juillet 2021

La gendarmerie en Cerdagne, pouvez-vous nous contextualiser son organisation, ses missions ?

La Gendarmerie Nationale se veut d'être présente sur tous les territoires, dans l'espace et dans le temps. La communauté de brigades de Bourg-Madame est composée de 14 militaires. Nos missions sont nombreuses et variées : la prévention de proximité, la lutte contre les atteintes aux biens, contre les atteintes volontaires à l'intégrité physique, contre l'insécurité routière, les étrangers en situation irrégulière, les incivilités, etc.

La particularité de notre territoire est que nous sommes frontaliers avec deux pays : l'Espagne, signataire des Accords de Schengen, l'Andorre qui ne l'est pas (hors accords Schengen). Ces deux pays ont des conventions ou protocoles différents avec la France.

Nous devons nous adapter à chaque situation.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours en quelques mots ?

J'ai commencé ma carrière en 1991 en qualité de gendarme auxiliaire (service national) à la Brigade de Frontignan (34). Sachant que c'était le métier que je voulais faire, j'ai réussi à intégrer l'école des sous-officiers de Montluçon (03). A l'issue du stage, j'ai poursuivi ma carrière à la Brigade de Chalabre (11) de 1993 à 1997, puis à celles du Boulou (66) de 1997 à 2008, de Céret (66) de 2008 à 2012, de Font-Romeu (66) de 2012 à 2015. Un beau séjour sur l'île de la Réunion de 2015 à 2020 (Brigade des Avirons) avant un retour en métropole dans le Tarn à la Brigade de Vielmur sur Agoût (81), de 2020 à 2021, puis en basse Cerdagne depuis juillet dernier.

Je suis le premier et seul gendarme dans ma famille.

Vos principales motivations ?

Aider les victimes, lutter contre les injustices...

Fort d'une expérience de plus de 30 ans dans la gendarmerie, est-ce un choix de rejoindre la Cerdagne ?

Je garde un excellent souvenir de mon passage à Font-Romeu. Les habitants que j'avais pu y rencontrer étaient très chaleureux. Lorsqu'il m'a été proposé de rejoindre la Basse Cerdagne, j'ai très peu hésité car les habitants de ce territoire se ressemblent un peu ! Le paysage est magnifique. La proximité de l'Espagne a quand-même joué dans mon choix. Il fait bon vivre ici.

Vous commandez actuellement la communauté de brigades Bourg-Madame/Saillagouse, quelles sont vos motivations pour prendre de telles fonctions ?

J'ai été 3 fois commandant de Brigade de Proximité depuis 2012 : Font-Romeu, Les Avirons et Vielmur sur Agoût. Au fur et à mesure que votre carrière avance au gré de vos promotions et mutations, vous aspirez toujours à avoir de plus en plus de responsabilités. Ne jamais oublier d'où l'on vient, pour savoir où l'on va...

Quelles sont les grandes problématiques rencontrées sur le territoire ?

Nous constatons que les violences intra-familiales sont également présentes en Cerdagne. Les problèmes de voisinages sont nombreux. Les accidents sont souvent liés à la consommation d'alcool et/ou de produits stupéfiants.

Comment voyez-vous le lien entre la gendarmerie et la mairie de Bourg-Madame ?

Les relations entre la gendarmerie et la mairie sont très bonnes. J'en profite pour remercier tous les militaires de la Communauté de brigades de Bourg-Madame, notamment l'ADC Thierry GAUZA, Commandant la Brigade de BOURG-MADAME, l'ADJ Laurent JOSEPH, Commandant la Brigade de Saillagouse, et mon prédécesseur le Major Joachim PASTOR. Ils ne sont pas étrangers à ces excellentes relations. Vous pouvez compter sur moi pour les poursuivre dans la même direction.

Et entre la population et la gendarmerie ?

Certains habitants pensent à tort que les gendarmes ne sont présents, que pour la verbalisation au bord de la route. Il s'agit d'un cliché.

Le gendarme est aussi présent pour aider la veuve et l'orphelin, et toutes les autres victimes, rechercher les personnes qui se perdent, etc ...

D'autres informations à communiquer à la population guinguettoise ?

Les premiers contacts avec la population ont été positifs. Il faut respecter son prochain si l'on veut l'être en retour. Je souhaite également informer les habitants de la commune sur l'existence de la brigade numérique *(ndlr : voir encart p.16),* sensibiliser nos aînés à la sécurité et diffuser le site maprocuration.gouv.fr pour les futures élections.

La création d'une « commission des fêtes »

Conformément au programme de l'équipe municipale, et pour répondre à l'objectif de faire re-vivre le village pour TOUS les publics de la commune, le maire ainsi que les conseillers municipaux membres de la commission « animation », souhaitent développer une démarche participative pour la programmation des événements festifs.
Cette « commission des fêtes » a pour objectif de fédérer les Guinguettois qui le souhaitent et la municipalité autour de l'animation locale. Ses axes principaux seront :

- aider à la création des animations, à partir de diverses idées et points de vue des membres de la commission
- partager une vue d'ensemble des animations et projets qui animent la vie de la cité
- assurer le relais de la diffusion des informations
- favoriser l'émergence de projets qui apporteront un service ou une offre à tous les habitants
- promouvoir la culture, la musique, le sport, la vie citoyenne
- recréer et renforcer le lien social entre les habitants et les générations

Cette commission agira sur les animations à caractère général de la commune (fêtes et foires traditionnelles et culturelles, salon de l'habitat et gourmand, programmation estivale…) ainsi que sur le soutien logistique aux animations d'envergure proposées par les associations (sur leur demande : vide grenier, rifle, foire au gras…).
Les membres auraient plusieurs missions, en fonction du niveau d'investissement et de disponibilité de chacun : proposer de nouveaux projets d'animations, participation à leur réalisation ainsi qu'à celles de la municipalité (définition du contenu, organisation logistique, communication, préparation et participation à l'événement).

« Faisons le vœu que 2022 puisse marquer le retour sans limite aux rassemblements de nos habitants, autour d'événements fédérateurs. Notre souhait est d'accueillir dans cette commission un panel de la population, notamment la jeunesse, afin de partager nos envies de culture et de loisirs. Dans le contexte d'isolement lié à la situation sanitaire, restons unis ! » Neus Garcia
N'hésitez pas à vous présenter pour toute information auprès de Neus Garcia au 07 66 65 70 07 ou auprès de Marie Françoise à la mairie au 04 68 04 52 41.

Les jardins familiaux, affûtez vos outils !

Suite à l'appel à projet du département pour lequel nous avons été lauréat, la commune va créer des jardins partagés/familiaux sur le territoire communal, plus précisément sur la parcelle cadastrée n°AH6, derrière la halle des sports, en bordure de la rivière Nervols, à proximité du groupe scolaire et du collège.
Les études, notamment hydrauliques, sont aujourd'hui en cours, un dossier "Loi sur l'eau" sera déposé à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer /service des risques).
Sans surprise, et/ou contrainte de dernière minute, les travaux de VRD, forage, construction du module de stockage des outils pourraient alors commencer dès la validation de ce dossier, nous formons les vœux qu'ils puissent être réalisés au printemps 2022, avec l'objectif de les terminer avant l'été.

Pour rappel, le projet comporte 18 parcelles d'une superficie moyenne de 100 m2. Elles seront destinées prioritairement aux familles qui ne disposent pas de jardin et dont la résidence principale est sise à Bourg-Madame.
Deux à trois parcelles seront réservées aux scolaires (primaire/secondaire) à des fins pédagogiques.
Une première réunion de présentation du projet, concertation et constitution de l'association en charge de la gestion des jardins aura lieu le jeudi 17 février 2022 salle Calvet à Bourg-Madame à 18H30.

Les canaux, profits et responsabilités partagés

Les canaux sont des voies d'eaux artificielles que l'on trouve en grand nombre en Cerdagne. Construits pour certains au Moyen-Âge, ils répondaient au besoin d'irrigation des terres et demeurent aujourd'hui d'une importance capitale pour la survie des agriculteurs. Trois canaux traversent la commune de Bourg-Madame dont celui du Pont de Llivia. Alimenté par le Rahur, ce dernier, part du Pont de Llivia pour alimenter les lotissements des rues du Belloch et du Col Rouge. Sur son chemin, les prises d'eau sont réglementées et pour que les usagers puissent s'organiser, une association loi 1901 a été créée sous le nom « Canal d'arrosage dit du Pont de Llivia ».

Regroupant actuellement une vingtaine d'adhérents, elle a pour objet l'entretien du canal sur toute sa longueur, les réfections éventuelles des parties construites, ainsi que la gestion de l'eau entre tous les propriétaires riverains. Les particuliers (propriétaires ou locataires) ainsi que les agriculteurs professionnels se réunissent donc régulièrement pour évoquer les différents travaux à réaliser afin d'optimiser la continuité de l'arrivée d'eau dans le canal.

Une prochaine réunion de l'association est prévue courant février. Pour tout renseignement, contactez Patrice Font, le président de l'association au 06 84 08 13 98.

Le canal de Hix, Bourg-Madame, Photo O.Deroche.

Le mot de la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne

La structuration des irrigants *via* la création ou la relance de structures collectives de gestion des canaux d'arrosage est un axe de travail fort du Plan de Gestion quantitative de la Ressource en Eau (PGRE) porté par la Communauté de communes « Pyrénées-Cerdagne » et validé en juin 2019. Cette structuration, outre une gestion accrue des prélèvements en rivière et de l'eau à destination des arrosages, est également une première étape obligatoire vers la régularisation administrative complète des ouvrages.

Un bilan des avancées en la matière est réalisé annuellement, en collaboration avec la Chambre d'agriculture et la DDTM.

L'intercommunalité accompagne la mairie de Bourg-Madame depuis 2020 dans la structuration des canaux sur le périmètre communal, avec un appui technique et administratif, notamment à travers la remise en marche de l'association du canal du Pont de Llivia.

Olivier Deroche, responsable Pôle Eau,
Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne

Neiges Catalanes - une décision réfléchie

Lors du dernier conseil municipal nous avons décidé, à une majorité relative, de ne pas inscrire la commune dans l'opération des forfaits en faveur des enfants scolarisés en Primaire.

En effet, l'association « Neiges Catalanes » proposait un forfait saison à 50€ pour la pratique du ski. Plusieurs villages ont validé ce dispositif en limitant son admission aux élèves habitant sur leurs communes.

L'école de Bourg-Madame accueille de très nombreux élèves transfrontaliers ; il nous a donc semblé discriminatoire de ne pouvoir les faire bénéficier de ce forfait.

Par ailleurs, la Municipalité participe déjà activement au fonctionnement de notre école avec un budget prévisionnel 2022 de 23 579 €. Cette somme permettra aux équipes d'acheter du matériel pédagogique (10 571 €), de régler les frais des divers transports scolaires (7 258 €) et de programmer des sorties pédagogiques (5 750 €).

Le choix a donc été fait de privilégier des cours de piscine (3 815 €), de ski alpin (2 552 €), de ski de fond (3 102 €) et de raquettes (645 €) pour tous les élèves de l'école, sans tenir compte de leur domiciliation.

Pour les familles souhaitant faire découvrir à leurs enfants la pratique des sports de glisse de manière plus intensive, elles pouvaient obtenir un forfait à 50 € la saison à la station de Porté-Puymorens.

Ce forfait s'inscrit dans l'opération « Ski te plaît » ; il est accessible à tous en fournissant un certificat de scolarité.

Pour le Maire,
Le 1er adjoint N. Ayache

Des nouveautés sur la commune

Boutique « NOUVELLE CHANCE »

L'enseigne propose de nombreux articles de brocante, meuble et objets de décoration neufs et d'occasion. Patchwork, coussins, décors de table… vous trouverez chaque fois l'objet qui vous plaira !
« Nouvelle chance » - M. Polbach
29 avenue Porte de France - 07 57 78 70 28
Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.
ricardopolbach@hotmail.com

Ekami informatique
Spécialiste Apple

EKAMI INFORMATIQUE

Professionnels et particuliers
Spécialiste ordinateurs et tablettes Apple : conseil, vente, installation, formation. Conception de solutions de bases de données.
Contact : M. Joan Giral au 06 75 91 32 91 ou par mail ekami66@gmail.com - 26 rue de Cerdagne - Bourg Madame

MEL'OH, produits de bien-être

Mélody Parent et Mélanie Lopez ouvrent, 4 rue du Belloch, un commerce spécialisé dans les produits de bien-être : miel, macarons, chocolats, huiles, produits protéinés, baumes, crèmes…
Pour réduire l'anxiété, faciliter l'endormissement, pour gagner en tonus ou tout simplement se sentir bien, Mélody et Mélanie trouveront le produit qui vous correspondra !
Mel'oh, ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 15h à 19h
et le samedi de 10h à 19h
04 68 04 83 29 - infos@mel-oh.fr

TAXIS SERVICES FAMILY

Suite au départ à la retraite de M. et Mme BEY, les 2 autorisations de stationnement de taxis ont été reprises par la société Taxis Services Family.
Mme Pagot propose le service de transport de personnes avec 2 véhicules break 4 places, en plus du chauffeur, avec grande capacité de chargement (fauteuil roulant, bagages...). Conventionnée Sécurité sociale, elle assure les transports sanitaires en position assise (VSL). Le transport d'animaux en cage se fait uniquement sur réservation, sans supplément.
Contact : Dany Pagot - 04 68 96 49 48 - taxiservicesfamily@orange.fr

La rentrée littéraire guinguettoise

Deux univers bien différents, mais deux livres remarquables à découvrir à la médiathèque de la commune.

Du képi argenté à la découverte du Phoenix,
Jean Vincent HARRAN,

L'ancien chef de la communauté de brigades de la gendarmerie de Bourg-Madame présente son second roman d'aventure. Après un premier succès, il nous livre un début de récit autobiographique nous plongeant dans son univers professionnel et personnel avant de dériver sur la fiction. Un gendarme propulsé en Asie centrale où l'attend une mission bien périlleuse...

Et la musique atteignit des sommets,
Jean-Jacques et Josette FORTUNY

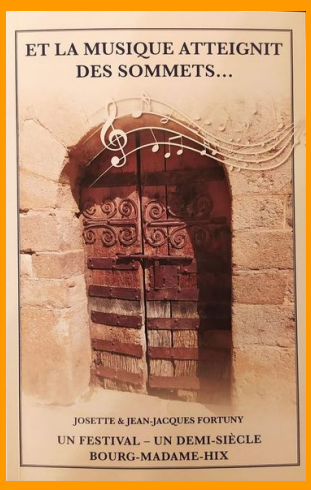

Ce livre clôture en beauté la belle histoire du festival de Bourg-Madame, souvenirs des 50 ans de musique classique guinguettoise. Cet ouvrage est un hommage rendu à toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de ce projet artistique : les présidents et membres successifs de l'association, les artistes, sans oublier le public fidèle…

Permanence d'AXA en mairie

Autrefois appelée « Mutuelle de village », la « Mutuelle communale » ou « Assurance santé pour votre commune » consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non-obligatoire.

Une convention a été signée le 30 sept. 2020 entre la mairie de Bourg-Madame et la compagnie d'assurance AXA France représentée par Marie Paule Blanqué, agent général sur la commune. Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 06 11 82 73 89, ou lors de permanence en mairie les mercredis à partir de 14h.

UNE SAISON, UNE RECETTE

La crème catalane

Recette proposée par
Mme Conception SORIANO

« La tradition veut qu'on la déguste le jour de la Saint Joseph, le 19 mars, à la veille du printemps!
Bonne dégustation ! »

INGREDIENTS

Pour 4 personnes

4 jaunes d'œufs
65 cL de lait
70 g de sucre
40 g de maïzena
1 zeste de citron
1 bâton de cannelle
Sucre roux (pour la caramélisation)

Si vous souhaitez nous proposer votre recette, n'hésitez pas à nous contacter !!

Verser le lait dans une casserole et porter à ébullition.
Retirer du feu et laisser infuser le zeste de citron et le bâton de cannelle durant 2 heures.
Filtrer le lait à l'aide d'un chinois.
Dans un saladier, fouetter les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
Délayer la maïzena avec un peu de lait infusé et ajouter au mélange œufs/sucre.
Verser le tout dans une casserole et faire cuire à feu doux jusqu'à ce que la crème épaississe en mélangeant sans cesse (5 minutes environ, en veillant à ne pas faire bouillir la crème).
Verser dans les 4 ramequins.
Laisser refroidir au minimum 2 heures.
Saupoudrer de sucre, et caraméliser soit sous le gril du four (en mettant les crèmes au bain-marie), soit avec une flamme.
Maintenir au frais avant de servir.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE — 04 68 04 52 41
www.bourg-madame.fr

Mail mairie.bourgmadame@wanadoo.fr
Adresse Place de Catalogne
66760 BOURG MADAME

Horaires d'ouverture de l'accueil :
lundi et mercredi : 8h30 / 12h et 13h30 / 17h
mardi, jeudi et vendredi : 8h30 / 12h

Permanence des élus : le mercredi sur RDV

ÉCOLE

Élémentaire 04 68 04 51 75
Maternelle 04 68 04 50 14
ce.0660401C@ac-montpellier.fr
Directrice : Sylvie GARRABOS

ACCUEIL ENFANCE

Crèche La Ribambelle 04 68 04 62 97
Centre de loisirs 06 40 75 82 93
jeunesse.mairiebm@orange.fr

MÉDIATHÈQUE — 09 81 63 19 00

Mail mediatheque.mairiebm@orange.fr
Adresse Place de Catalogne

Conseiller numérique
conseillernumerique.mairiebm@orange.fr

CROIX ROUGE

Permanence le jeudi de 14h à 16h, place du Collège

SUR RENDEZ-VOUS

En mairie

Mutualité Agricole (MSA) www.grandsud.msa.fr
Assistante sociale 04 68 30 19 58
Caisse d'Allocations Familiales www.caf.fr
Programme PYLOT du PNR, par mail :
pylot@parc-pyrenees-catalanes.fr
Chemin Faisant - Accueil Écoute Seniors et
Accueil Écoute Jeunes12/25ans 06 71 21 10 80
AXA - « Assurance santé pour votre commune »
04 68 04 61 30

A l'ancien presbytère

Sage Femme 04 68 30 19 58

Les caisses de retraite n'assurent plus de permanence, prendre contact, téléphone ou Internet :
CICAS 0820 200 189 CARSAT 3960

DÉCHETS

Ambassadrice du tri 07 85 47 96 89

Collecte des ordures ménagères :
Lundi et vendredi toute l'année - mercredi en supplément pendant les vacances scolaires

Déchèterie : 04 68 04 01 59
Route de Caldégas - 66760 UR
lundi à samedi : 9h/12h30 et 14h/18h

Encombrants :
Contacter la mairie ou l'ambassadrice du tri

Déchets verts : retour du ramassage au printemps

NUMÉROS UTILES

112 URGENCES
15 SAMU
18 POMPIERS
17 POLICE

Hôpital de Cerdagne 04 88 62 77 77
—› urgences de nuit : 0034 972 65 77 70
Groupe médical 04 68 04 50 46
Pharmacie 04 68 04 62 38

Bulletin municipal N°5 / Janvier 2022
Commune de Bourg-Madame - Place de Catalogne - 66760 BOURG-MADAME
Directeur de publication : Daniel ARMISEN
Conception : service communication - Crédits photos : Mairie de Bourg-Madame
Traduction : Jean-Louis BLANCHON
Imprimé à 900 exemplaires par ALTIPRINT Cerdagne Capcir